

Communiqué de presse Avis de Parution, Céreq Bref 409

21/06/2021

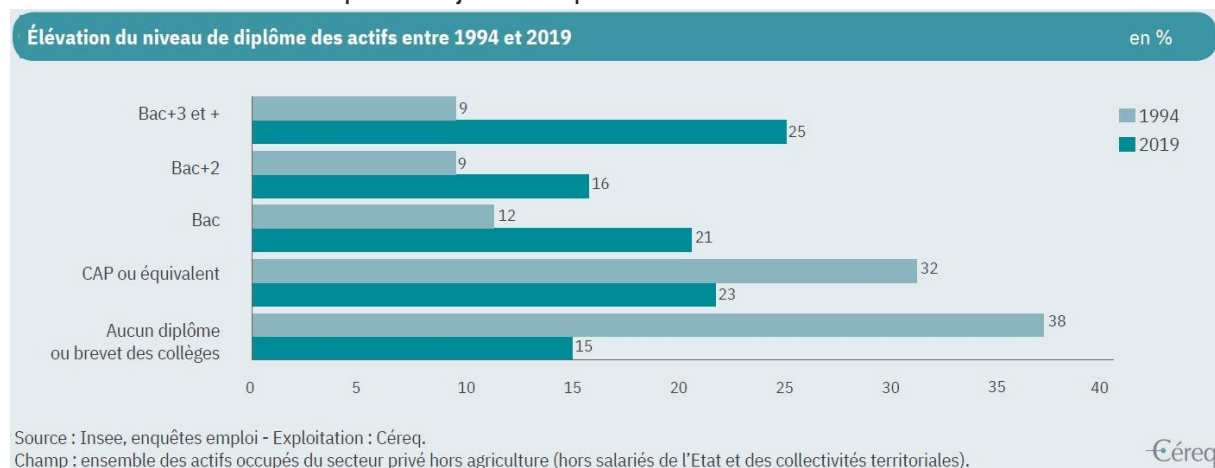
Adéquation formation-emploi : où en est-on ?

Retour sur les 25 dernières années

A l'heure où les cadres deviennent plus nombreux que les ouvriers et où les générations sont toujours plus diplômées, ce nouveau Céreq Bref interroge les « normes de qualification », constructions sociales qui ont tendu depuis les années 1950 a posé une relation forte entre formation et emploi. Les auteurs Christophe Guitton et Mickaële Molinari analysent 25 ans d'évolution des emplois et des diplômés et reviennent sur la pertinence actuelle de ces normes.

#1 : Un double mouvement : montée en qualification des emplois et élévation du niveau de diplômes

- Pour la première fois, comme le note l'Insee, « la part des cadres et professions libérales (20,4%) dans l'emploi total dépasse celle des ouvriers (19,2%) »
- Parallèlement, on observe une élévation du niveau de diplôme des actifs : la part des bac + 3 et plus passe de 9 % en 1994 à 25 % en 2019. Symétriquement, la part des sans diplôme chute fortement (de 38 % à 15 %).
- Ces deux mouvements ne s'opèrent pas au même rythme et les emplois sont alimentés à des niveaux de diplômes toujours plus élevés entraînant un phénomène de « déclassement » pour les jeunes diplômés.



#2 : Obsolescence des normes de qualification et naissance des normes de professionnalité ?

- La logique « compétence » émerge au tournant des années 2000 et interroge la correspondance formation-emploi. Les entreprises privilégient la polyvalence et la réactivité et non plus seulement les compétences techniques certifiées par les diplômes.

- Le diplôme perd aussi de sa superbe dans les classifications salariales qui désormais vont distinguer les compétences techniques requises par les postes de celles attendues au niveau des salariés (initiative, autonomie et responsabilité).
- Dans ce contexte, pour recruter, les entreprises combinent le signal du diplôme, les dispositifs de la formation continue (plans de développement des compétences et compte personnel de formation) et la professionnalisation acquise sur le poste.
- Ces transformations s'illustrent notamment au niveau des employés, embauchés désormais à tous les niveaux de formation. Ils sont l'exemple même du brouillage actuel des normes de qualifications.

Plus que jamais, le fait-même que les entreprises survalorisent ou relativisent le diplôme démontre pour les auteurs l'affaiblissement voire l'obsolescence des normes de qualification. Au registre institutionnel de ces normes fondées sur le diplôme, se superpose désormais un nouveau registre, celui fondé sur la notion de compétence qui pose la question de sa reconnaissance à travers des repères collectifs.

[Les normes de qualification sont-elles obsolètes ?](#)

Christophe Guitton, Mickaële Molinari

Céreq Bref n°409, 2021, 4p.

En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le titre de la publication.

Derniers Céreq Brefs parus :

Bref 408 - [Le rôle des compétences transversales dans les trajectoires des diplômés du supérieur](#)

Bref 407 - [Les contrats courts dans l'aide à domicile, entre tensions et bricolages quotidiens](#)

Bref 406 - [Débuter en CDI : le plus des apprentis](#)



Céreq

Depuis 1971 |

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,

Un collectif scientifique au service de l'action publique.

Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'Éducation et du ministère chargé de l'Emploi.

+ d'infos & tous les travaux

www.cereq.fr



Contact presse : PIERRE HALLIER

pierre.hallier@cereq.fr

+33 (0)4 91 13 28 48